

WEBINAIRE - ENTREPRISES, COMMENT GÉRER L'OBLIGATION DE DÉMATÉRIALISATION DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE AVEC CHORUS PRO

vendredi 06 Mars 2020 - Webinaire - En ligne

Dans le cadre du programme "Transition numérique & Cybersécurité" des CCI d'Occitanie, nous invitons les Chefs d'entreprises, dirigeants et collaborateurs de TPE-PME, toutes activités confondues, qui sont amenés à répondre à des appels d'offres à suivre notre webinaire sur les enjeux de la dématérialisation des factures suivi d'une présentation rapide des fonctionnalités de la plateforme Chorus Pro.



PRÉSENTATION

Depuis le 1er janvier 2020, toutes les entreprises qui fournissent les établissements publics y compris pour les très petites entreprises (moins de 10 salariés) devront transmettre aux acheteurs publics leurs factures via la plateforme électronique Chorus Pro. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'Etat de dématérialiser et simplifier l'accès des entreprises, notamment des PME et TPE, à la commande publique.
Lors de ce webinaire, nous vous expliquerons les enjeux de la dématérialisation des factures, le contexte spécifique de Chorus Pro et nous vous proposerons une présentation rapide des fonctionnalités de la plateforme.



PROGRAMME

- Pourquoi l'Etat dématérialise ses procédures ?
- Chorus Pro : mode d'emploi
- Les principes de base de la dématérialisation des factures
- Quelles obligations pour les entreprises ?
- Présentation des fonctionnalités principales de la plateforme
- Questions / réponses

Intervenant : Guillaume ALVES, Responsable Etudes et Développement chez ARCHIBALD

Qu'est ce qu'un webinaire ?

Un webinaire (contraction des mots web et séminaire), est un atelier ou une conférence interactive via internet, dans un but de travail collaboratif ou d'enseignement à distance. Quelques jours avant la réunion, vous recevrez par mail des informations vous indiquant comment vous connecter.



INFORMATIONS PRATIQUES


- Date : vendredi 06 mars 2020 de 11h00 à 12h00
- Lieu : en ligne sur votre poste de travail

L'inscription est obligatoire pour vous transmettre vos identifiants de connexion le 03 mars afin de suivre le webinaire



POUR ALLER PLUS LOIN

[Le 24 mars - Formation Marchés publics - Élaborer son formulaire DUME : Document Unique de marché Européen](#)



Plan d'accès

Javascript is required to view this map.